

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Elaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUi-HD)** de la Métropole du Grand Nancy et des **Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques** des communes d'Art-sur-Meurthe, Fléville-devant-Nancy, Laneuveville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Malzéville, Maxéville et Saulxures-lès-Nancy

Conformément à l'arrêté ARR\_401 du 5 mars 2025, une enquête publique unique aura lieu du **mercredi 2 avril 2025 à 9h au lundi 5 mai 2025 à 12h, soit 32,5 jours consécutifs.**

Cette enquête publique unique portera sur :

- Le projet de **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUi-HD)** de la Métropole du Grand Nancy, arrêté en conseil métropolitain le 6 février 2025.
- Les projets des **périmètres délimités des abords des monuments historiques** des communes d'Art-sur-Meurthe, Fléville-devant-Nancy, Laneuveville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Malzéville, Maxéville et Saulxures-lès-Nancy.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Nancy a désigné la commission d'enquête, composée de Monsieur Jean Patrick ERARD, Président de la commission d'enquête et de Madame Marguerite-Marie POIRIER, Monsieur Patrick GRANGE-NICOT, Monsieur Gilbert JANCOVICI et Monsieur Jean-Marie BRIARD, membres titulaires et de Monsieur Bernard CAREY, Madame Guylène CAILLARD membres suppléants

L'autorité compétente pour l'organisation de l'enquête publique est la Métropole du Grand Nancy.

Le siège de l'enquête publique se situe 22-24, viaduc Kennedy, 54035 NANCY, siège de la Métropole du Grand Nancy.

Toute demande d'information concernant le PLUi-HD peut être adressée à la Métropole du Grand Nancy, maître d'ouvrage de la procédure, soit par voie postale (Métropole du Grand Nancy, Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine, 7 rue Pierre Chalnot, 54000 NANCY), par courriel (urbanisme@grandnancy.eu) et par téléphone (03.83.91.83.16)

Toute demande d'information concernant les PDA peut être adressée à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle, maître d'ouvrage de la procédure, soit par voie postale (Cité administrative, 45 rue Sainte-Catherine, Entrée P1, 3e étage, CS 30865, 54011 NANCY cedex), par courriel (udap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr) et par téléphone (03.57.29.16.70)

**Le dossier d'enquête publique unique sera consultable en version papier pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et horaires habituels d'ouverture des lieux ci-dessous :**

- Au **siège** de la Métropole du Grand Nancy.

- Dans les **mairies des communes de la Métropole du Grand Nancy**, excepté pour la commune de **Malzéville** où le dossier sera consultable au **Centre Technique Municipal 30 rue des Chenevières**.

- Lors des **permanences** de la commission d'enquête mentionnées ci-après.

**Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable en version dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plui-pda-mgn>**

Un poste informatique est mis à disposition du public au siège de la Métropole du Grand Nancy aux jours et heures d'ouverture habituels.

Figureront notamment dans le dossier d'enquête publique l'évaluation environnementale du PLUi-HD ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale sur le PLUi-HD.

Durant toute la durée de l'enquête, un registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un des membres titulaires de la commission d'enquête sera mis à disposition du public dans les mairies des communes (exceptée pour la commune de Malzéville où le registre sera consultable au Centre Technique Municipal, 30 rue des Chenevières) ainsi qu'au siège de la Métropole du Grand Nancy, aux jours et heures habituels d'ouverture.

**Le public pourra pendant toute la durée de l'enquête, consigner ses observations et propositions selon les modalités suivantes :**

- Sur les **registres d'enquête unique** prévus à cet effet et mis à disposition dans les 20 communes, au siège de la Métropole et lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées par la suite.

- Sur le registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registredemat.fr/plui-pda-mgn>

- Par **courrier** adressé au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : **22-24, viaduc Kennedy CO 80036, 54035 NANCY cedex**

- Par **courrier électronique** à l'adresse suivante : [plui-pda-mgn@registredemat.fr](mailto:plui-pda-mgn@registredemat.fr)

Pendant l'enquête publique, des permanences seront organisées par la commission d'enquête. Elles sont ouvertes à tous indépendamment du lieu de résidence.

**Les lieux, jours et heures des permanences sont précisés dans le tableau ci-après :**

VILLES	DATES PERMANENCE	HORAIRES PERMANENCE	LIEUX
ART-SUR-MEURTHE	Mercredi 2 avril 2025 Samedi 12 avril 2025 Lundi 5 mai 2025	17h00 - 19h00 10h00 - 12h00 10h00 - 12h00	Mairie d'Art-sur-Meurthe 20 rue George Chepfer
DOMMARTEMONT	Samedi 5 avril 2025 Jeudi 24 avril 2025 Vendredi 2 mai 2025	9h00 - 11h00 17h00 - 19h00 17h00 - 19h00	Mairie de Dommartemont 12, rue Haute
ESSEY-LES-NANCY	Mercredi 2 avril 2025 Samedi 12 avril 2025 Vendredi 2 mai 2025	9h00 - 11h00 9h00 - 11h00 14h00 - 16h00	Maire d'Essey-lès-Nancy Place de la République
FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Mercredi 2 avril 2025 Lundi 14 avril 2025 Samedi 3 mai 2025	14h00 - 16h00 9h00 - 11h00 9h00 - 11h00	Mairie de Fléville-devant-Nancy 18, rue du Château
HEILLECOURT	Mercredi 2 avril 2025 Vendredi 11 avril 2025 Samedi 3 mai 2025	14h00 - 16h00 10h00 - 12h00 10h00 - 12h00	Mairie de Heillecourt 58, Grande Rue
HOUEMONT	Mercredi 2 avril 2025 Vendredi 11 avril 2025 Samedi 26 avril 2025	17h00 - 19h00 14h00 - 16h00 10h00 - 12h00	Mairie de Houdemont 2 Allée Gaston Lelièvre
JARVILLE-LA-MALGRANGE	Mercredi 2 avril 2025 Lundi 14 avril 2025 Samedi 19 avril 2025	17h00 - 19h00 14h00 - 16h00 9h00 - 11h00	Mairie de Jarville-la-Malgrange 25 rue de la République
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	Samedi 5 avril 2025 Lundi 14 avril 2025 Vendredi 25 avril 2025	10h00 - 12h00 17h00 - 19h00 9h00 - 11h00	Mairie de Laneuveville-devant-Nancy 35, rue du Général Patton
LAXOU	Mercredi 2 avril 2025 Jeudi 17 avril 2025 Samedi 26 avril 2025	9h00 - 11h00 17h00 - 19h00 10h00 - 12h00	Mairie de Laxou 3, avenue Paul Déroulède
LUDRES	Mercredi 2 avril 2025 Samedi 19 avril 2025 Vendredi 2 mai 2025	10h00 - 12h00 10h00 - 12h00 14h00 - 16h00	Mairie de Ludres 1 Place Ferri de Ludre
MALZEVILLE	Mercredi 2 avril 2025 Samedi 12 avril 2025 Mardi 29 avril 2025	14h00 - 16h00 9h00 - 11h00 17h00 - 19h00	Centre Technique Municipal 30 rue des Chenevières
MAXEVILLE	Mercredi 2 avril 2025 Jeudi 17 avril 2025 Samedi 3 mai 2025	17h00 - 19h00 10h00 - 12h00 9h00 - 11h00	Mairie de Maxéville 14, rue du 15 septembre 1944
NANCY	Mercredi 2 avril 2025 Vendredi 11 avril 2025 Samedi 26 avril 2025	17h00 - 20h00 17h00 - 20h00 9h00 - 12h00	Hôtel de Ville de Nancy 1 Place Stanislas
PULNOY	Mercredi 2 avril 2025 Samedi 19 avril 2025 Mardi 29 avril 2025	14h00 - 16h00 10h00 - 12h00 10h00 - 12h00	Mairie de Pulnoy 2 rue du Tir
SAINT-MAX	Jeudi 3 avril 2025 Samedi 19 avril 2025 Mercredi 30 avril 2025	17h00 - 19h00 10h00 - 12h00 17h00 - 19h00	Mairie de Saint-Max 37, avenue Carnot
SAULXURES-LES-NANCY	Lundi 7 avril 2025 Jeudi 17 avril 2025 Samedi 26 avril 2025	14h00 - 16h00 10h00 - 12h00 10h00 - 12h00	Mairie de Saulxures-lès-Nancy 2, rue de Tomblaine
SEICHAMPS	Lundi 7 avril 2025 Jeudi 17 avril 2025 Samedi 3 mai 2025	9h00 - 11h00 16h00 - 18h00 10h00 - 12h00	Mairie de Seichamps 9, avenue de l'Europe
TOMBLAINE	Vendredi 4 avril 2025 Samedi 26 avril 2025 Vendredi 2 mai 2025	15h00 - 17h00 9h00 - 11h00 9h00 - 11h00	Mairie de Tomblaine Place Goethe
VANDOEUVRE-LES-NANCY	Jeudi 3 avril 2025 Samedi 12 avril 2025 Vendredi 25 avril 2025	9h00 - 12h00 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	Mairie de Vandoeuvre-lès-Nancy 7, rue de Parme
VILLERS-LES-NANCY	Lundi 7 avril 2025 (1) Samedi 19 avril 2025 (2) Mercredi 30 avril 2025 (3)	14h00 - 16h00 10h00 - 12h00 17h00 - 19h00	(1) Centre socioculturel du Placieux – 16 Boulevard du Dr Cattenoz (2) Centre culturel des Ecraignes – 6 rue Albert 1er (3) MJC Jean Savine – 3 bis Boulevard des Essarts
METROPOLE	Mercredi 2 avril 2025 Jeudi 17 avril 2025 Lundi 5 mai 2025	9h00 - 12h00 17h00 - 20h00 9h00 - 12h00	Siège de la Métropole du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy

Le rapport de la commission d'enquête et ses conclusions motivées seront tenus à disposition du public pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête publique, à la **Métropole du Grand Nancy**, direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine, ainsi que sur son site internet : <http://enquetespubliques.grandnancy.eu> et <https://plui.grandnancy.eu/>, dans les **20 mairies de la Métropole** aux jours et horaires d'ouverture, sur le registre dématérialisé : <https://www.registredemat.fr/plui-pda-mgn> et à la **préfecture de Meurthe-et-Moselle**.

A l'issue de l'enquête publique et après réception des conclusions de la commission d'enquête, le projet de PLUi-HD, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations, propositions du public, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, fera l'objet d'une approbation par le conseil métropolitain. A l'issue de l'enquête publique et après réception des conclusions de la commission d'enquête, les projets de PDA, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations, propositions du public, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, seront créés par arrêté du Préfet de Région.